Le Monde

Par Madjid Zerrouky
2 Septembre 2020
https://bit.ly/32OBTe1

Que sont devenus les déchets issus des essais nucléaires français en Algérie ?

De 1960 à 1966, dans le Sahara algérien, Paris a procédé à 17 explosions atomiques, enterrant sous le sable tous les matériels radioactifs utilisés.

A Paris le 10 mars 1960, remise par de Gaulle de la Légion d'honneur à Francis Perrin, haut commissaire du CEA, et aux militaires et physiciens concepteurs de la première bombe atomique française, « Gerboise bleue », qui a explosé le 13 février 1960 à Reggane dans le désert algérien. AFP

« Hourra pour la France ! Depuis ce matin, elle est plus forte et plus fière », s'exclame le général de Gaulle le 13 février 1960. A 7 h 04 très exactement, un intense éclair de lumière a zébré le ciel du Sahara : la France a fait exploser sa première bombe atomique dans le désert algérien, au moins trois à quatre fois plus puissante que celle de Hiroshima en 1945. Avec l'essai « Gerboise bleue », Paris vient d'entrer dans le club très fermé des puissances nucléaires, rejoignant les Etats-Unis, l'Union soviétique et le Royaume-Uni.

Pas moins de seize explosions atmosphériques et souterraines vont suivre dans la région de Reggane et dans les cavités du massif du Hoggar, à In-Ekker, jusqu'en février 1966. L'indépendance de l'Algérie n'y change rien : une clause des accords d'Evian, signés en mars 1962 entre les autorités françaises et le gouvernement provisoire de la République

algérienne (GPRA), autorise Paris à poursuivre ses activités. Aucune obligation de suivi sanitaire des populations locales et de décontamination de l'environnement n'est alors négociée.

Quel a été l'impact de ses essais à répétition sur les populations et leur environnement ? Alors que Paris et Alger essaient de démêler leurs contentieux mémoriels, la question est à nouveau posée dans un rapport publié samedi 29 août par la Campagne internationale pour l'abolition des armes nucléaires (ICAN). Intitulé « Sous le sable, la radioactivité ! » et rédigé par deux experts français, Patrice Bouveret et Jean-Marie Collin, l'étude dresse un inventaire des déchets abandonnés et appelle la France à sortir de l'inaction.

« Enormes trous »

Au regard du Traité sur l'interdiction des armes nucléaires (TIAN), les pays concernés sont en effet obligés de *« fournir une assistance aux victimes de l'utilisation ou de la mise à l'essai d'armes nucléaires ou d'œuvrer à l'assainissement de l'environnement dans les zones contaminées »*. La France, comme les autres puissances nucléaires, s'est refusée à ratifier ce texte adopté par l'ONU en 2017. *« Mais cela l'empêche-t-elle d'apporter une assistance humanitaire et technique à l'Algérie ? », s'*interroge l'ICAN.

Il y aurait beaucoup à faire. *« Les dispositions prises n'ont pas suffi à empêcher l'exposition à des contaminations de personnes qui, soit participaient directement aux expérimentations, soit se trouvaient dans les zones environnant les tirs »*, admettait un rapport sénatorial fait au nom de la commission des affaires étrangères en 2009. Problème : *« En raison des relations franco-algériennes tumultueuses, d'absence d'archives consultables […], les données sur les conséquences des essais restent très parcellaires et incomplètes »,* pointe l'étude de l'ICAN. Les extraits d'un rapport classé secret-défense daté de 1996 stipule *« qu'il n'a été retrouvé aucune synthèse et aucun compte rendu de l'état radiologique dans lequel les champs de tir ont été restitués à l'autorité algérienne. »*

Le général Jean Thiry procède à l'explosion de la troisième bombe atomique « Gerboise rouge », le 27 décembre 1960 à Reggane, dans le Sahara algérien. AFP

Une carte, déclassifiée dans le cadre de l'enquête pénale déclenchée par des vétérans des campagnes d'essais nucléaires, montre pourtant que, pour le seul essai « Gerboise bleue » du 13 février 1960, les retombées radioactives, qui ont duré treize jours, ont recouvert toute l'Afrique du Nord, une partie de l'Afrique subsaharienne, jusqu'à atteindre les côtes espagnoles et une partie de la Sicile. Dans la capitale tchadienne, N'Djamena, la radioactivité a même contaminé l'eau.

Les autorités sanitaires de la région de Reggane ont, pour leur part, répertorié des dizaines de pathologies pouvant être liées aux conséquences des essais, mais sans jamais qu'aucun lien formel n'ai été établi. Depuis l'entrée en application de la loi Morin de 2010, un seul habitant algérien a été indemnisé. La question du nombre de locaux recrutés sur les sites reste mal connue. Il n'existe aucun registre public de travailleurs algériens ayant participé aux essais. Entre 20 000 et 40 000 habitants, sédentaires ou nomades, résidaient dans un rayon de 200 km, selon des estimations.

A partir de 1963 et jusqu'à son départ, l'armée française a pratiqué une politique d'enfouissement des déchets radioactifs. Avions, véhicules, canons, outils qui avaient servi à mesurer les conséquences des explosions, etc. : tout a été enterré dans d'*« énormes de trous »*. Suivront d'autres déchets radioactifs, comme des cuves en acier et leurs contenus utilisés dans le cadre d'expériences complémentaires.

Le désert est alors vu comme un *« océan »*. Tout ce qui est susceptible d'avoir été contaminé a été caché sous le sable. *« La France n'a jamais dévoilé la localisation de ces déchets ni leur quantité »,* affirment les experts de l'ICAN. Après le démantèlement à la va-vite du site en 1967, les autorités algériennes ne se sont pas non plus souciées de sa sécurisation. Des années durant, des ferrailleurs qui récupéraient et revendaient du cuivre jusqu'au Maroc ont assidûment fréquenté la zone.

« Les misérables de la terre »

Paris et Alger ont également longtemps maintenu secret le fonctionnement d'une autre installation : un site d'essais d'armes chimiques baptisé B2-Namous, près de Béchar, dont l'existence n'a été révélée qu'en 1997 par le *Nouvel Obs.* B2-Namous aurait été conservé jusqu'en 1978 par l'armée française, selon Paris. *« Les activités sur ce périmètre désertique cesseront en 1986 »,* écrit pour sa part dans ses Mémoires le général Rachid Benyelles, ancien secrétaire général du ministère de la défense et ancien ministre dans les années 1980.

Vue de l'ancien site d'essais chimiques français B2-Namous dans le désert algérien. Google Earth

La France s'est engagée à dépolluer le site de Namous en 2012 lors d'une rencontre entre François Hollande et Abdelaziz Bouteflika*. « Cet accord secret montre qu'une coopération est donc possible sur un sujet extrêmement sensible entre ces deux Etats »,* notent les chercheurs.

Les présidents Abdelmadjid Tebboune et Emmanuel Macron pourront-ils avancer sur cette question dans le cadre du dialogue sur les contentieux mémoriels entre les deux pays ? Pour Patrice Bouveret et Jean-Marie Collin, les auteurs de « Sous le sable, la radioactivité ! », il ne fait aucun doute que ce passé nucléaire relève d'une injustice post-coloniale.

« Cette étude montre une fois de plus une asymétrie du pouvoir et une injustice que l'on retrouve tout au long de l'histoire du nucléaire. Ce n'est pas un hasard si la France a testé sa première arme nucléaire en Algérie, qui était encore une colonie française en 1960 (…) Les décisions de procéder à des essais ont été prises dans les centres de pouvoir du monde industrialisé tandis que les essais ont été effectués ensuite quelque part en "périphérie", sur les territoires autochtones où vivaient les "misérables de la terre". »